

DÉVELOPPEMENT DURABLE RAPPORT 2014

Bobst Group SA



Restaurant du site de Mex, Suisse, construit selon les principes mêmes du développement durable.

Les consommateurs, les organismes de réglementation et les détenteurs de marque sont toujours plus exigeants et demandeur de performance améliorée pour réduire les impacts environnementaux des emballages en tout genre, ce qui a une répercussion directe sur BOBST, en tant que fournisseur de machines et de services.

BOBST répond à cette situation par un double engagement : l'entreprise ne cesse premièrement de concevoir et de faire évoluer les technologies avec plus de sécurité et avec une réduction constante de l'impact environnemental. Elle veille à minimiser la gâche, les pertes d'encre lors du lavage, la diminution de la consommation d'énergie et à améliorer la gestion des huiles de lubrifications pour diminuer les risques écologiques lors de l'utilisation intense de ses machines.

Deuxièmement, BOBST multiplie les initiatives au niveau de sa propre production. Elle réduit sa consommation d'énergie ou l'empreinte carbone liée au transport des composants utilisés dans ses chaînes d'assemblage. Dans ses usines, le Groupe s'emploie également à éliminer les produits chimiques et les processus potentiellement dangereux pour créer un cadre de travail aussi sûr que possible.

Cette double préoccupation contribue à améliorer en permanence l'environnement dans lequel travaillent et évoluent ses collaborateurs, ses clients ainsi que ses fournisseurs/partenaires.



Exercice d'évacuation des bâtiments



Point de rassemblement

Exercices d'évacuation

Bobst Group

En cas de sinistres majeurs (incendies, explosions, dégâts naturels, etc.) nécessitant l'évacuation d'un site, il est impératif que le personnel connaisse les cheminements de fuite, le point de rassemblement et adopte un comportement sûr lors des déplacements. L'organisation d'exercices permet de familiariser les collaborateurs aux trajets prescrits en cas de danger, de déceler les éventuelles lacunes des installations d'alarme et d'entraîner l'équipe d'intervention selon un protocole établi à l'avance. Réglementaires et obligatoires, ces exercices sont préparés en veillant à limiter au maximum leur impact sur la productivité des sites.

Des résultats concluants

En avril 2014, tous les bâtiments du site de Lyon en France ont été évacués dans le cadre d'exercices surprises organisés par le Service Sécurité-Environnement du site. Une équipe d'urgence, composée de guides et de contrôleurs, a encadré les collaborateurs et s'est assurée qu'ils avaient tous quitté les locaux. Le temps nécessaire à cette opération a été inférieur à six minutes pour chacun des bâtiments. L'exercice complet a duré moins de vingt minutes.

En mai, un autre entraînement d'évacuation d'urgence s'est déroulé à la garderie du site de Mex en Suisse. Une partie des enfants n'étant pas encore en âge de marcher, des mesures d'encadrement spéciales ont été prises pour les accompagner et les rassurer tout au long de l'exercice, notamment en raison du bruit impressionnant provoqué par le dispositif d'alarme. Grâce à l'excellente performance des éducatrices

et à l'engagement des pompiers-secouristes du site, toute l'opération s'est déroulée dans le calme et sans incident. Les enfants ont rejoint la place de rassemblement en moins de cinq minutes.

Un dernier exercice d'évacuation surprise a été orchestré au mois d'octobre sur l'ensemble des bâtiments du site de Mex. Son but était d'optimiser le temps de contrôle des locaux par l'équipe d'urgence. Tous les collaborateurs et les personnes présentes sur le site (plus de 1 000 personnes) ont quitté les bâtiments en moins de sept minutes. La durée totale de l'exercice, du déclenchement de l'alarme jusqu'au retour de tous les employés à leur poste de travail, a demandé trente-cinq minutes. Une très bonne performance, compte tenu des distances relativement importantes à parcourir sur le site.

Réseau pour la performance énergétique

Site de Lyon, France

Pour optimiser ses performances dans la Maîtrise de la Demande Énergétique (MDE) et la réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES), le site de Lyon en France, en partenariat avec Electricité de France (EDF), participe au Réseau pour la performance énergétique. Dans le cadre de ce programme d'une durée de trois ans, l'entreprise bénéficiera d'un ensemble de conseils et de recommandations pour perfectionner le fonctionnement de ses installations et en réduire les coûts d'exploitation. La première année sera dédiée à l'analyse de l'éclairage des ateliers. L'examen des installations de traitement de l'air et du dimensionnement de la puissance électrique installée sera réalisé durant les deux années suivantes.

Eclairage des ateliers

La norme européenne sur « l'éclairage des lieux de travail », en vigueur en France depuis juin 2003, fixe la quantité de lumière à maintenir sur les plans de travail. Elle définit les conditions d'un environnement lumineux optimal qui permette aux employés de réaliser leurs activités de manière performante, sûre et confortable.

Au sein des halles d'usinage et d'assemblage, l'éclairage est fixé à 500 lux (flux lumineux par mètre carré) et est maintenu à 300 lux dans les zones de stockage.

Dans le cadre de ces recommandations pour le site de Lyon, EDF a modélisé chaque halle et réalisé deux simulations d'installation :

- la première utilise des luminaires équipés de tubes fluorescents T5,
- la seconde exploite des luminaires de type LED.

Les principaux avantages de ces deux solutions sont :

- une efficacité lumineuse supérieure aux tubes traditionnels,
- une très faible perte de flux lumineux par rapport aux tubes traditionnels,
- une intensité lumineuse (luminance) plus importante du tube, grâce à sa faible surface,
- une durée de fonctionnement plus longue,
- un meilleur bilan environnemental : moins d'énergie consommée, moins d'ampoules à recycler et des coûts de maintenance optimisés.

Les résultats obtenus à la suite de l'introduction de ces mesures feront l'objet d'une analyse à la fin de l'année 2015.

Rénovation du bâtiment G01

Site de Mex, Suisse

Construit dans les années 1970, le bâtiment G01, aujourd'hui rebaptisé Bobst Campus, a fait l'objet d'une importante rénovation en 2014. L'isolation thermique de toutes les façades, la pose de fenêtres à triple vitrage et la mise en conformité de la construction avec les nouvelles normes légales vont permettre de réduire de près de 55% la consommation d'énergie pour le chauffage de l'immeuble.

Un bâtiment historique

Premier immeuble implanté sur le site de Mex, le bâtiment G01 a été construit de 1976 à 1982, en trois étapes, et selon un schéma d'architecture

modulaire très répandu en Suisse romande à cette époque. Baptisé CROCS (Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires), ce système de construction a été conçu à Lausanne dans les années 1960. Il permettait de bâtir de manière rapide et économique grâce à une ossature métallique. De nombreuses communes ont également adopté ce procédé pour construire des écoles et combler leurs besoins importants en locaux scolaires. Tous ces bâtiments sont reconnaissables à leur image très typique : des façades abondamment vitrées, une structure métallique et une forme carrée.

Des investissements nécessaires

Comme la plupart des constructions CROCS, le bâtiment G01 a rapidement présenté des défauts d'isolation et d'étanchéité. Les nouveaux matériaux utilisés à cette époque se sont dégradés, nécessitant une importante rénovation. Afin d'estimer le montant des investissements liés à ces travaux, une étude de projet a été réalisée en novembre 2013 et a mis en évidence les avantages suivants :

- Contribution de BOBST à la réduction de ses émissions de CO₂ dans le cadre de la convention signée avec l'Agence de l'Energie pour l'Economie (AEnEC) en 2013. La Confédération helvétique propose cet accord aux entreprises dont les frais annuels d'énergie dépassent un demi-million de francs suisses.
- Augmentation du confort des locataires du bâtiment :
 - Le groupe Owens-Illinois (O-I), leader mondial de l'emballage en verre, qui a établi son siège européen à Mex,
 - L'Association romande des agents d'exploitation (ARAE),
 - Le Centre de formation de BOBST,
 - Le Centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI).
- Renforcement de la sécurité de l'immeuble par sa mise en conformité avec les nouvelles normes légales (mesures de protection contre l'amiante, résistance sismique, sécurité du réseau électrique, efficacité thermique, entre autres).
- Assainissement et isolation des façades intérieures et extérieures.
- Modernisation de l'expression architecturale du bâtiment.
- Intégration de l'immeuble aux autres unités bâties du site pour une maintenance plus efficace.

4

Dix mois de chantier

La rénovation du bâtiment G01 a commencé en mars 2014 et a duré dix mois. Un temps record, compte tenu de deux contraintes majeures : tout d'abord le maintien du système de distribution de chaleur, de type convecteur Sani-Vent, qui assure

le chauffage. Puis la mise en place des solutions techniques pour éviter de percer les murs lors de l'assainissement et de l'isolation des façades. Les occupants ont ainsi pu rester dans l'immeuble durant toute la durée des travaux.

Bâtiment avant rénovation



Réalisé en trois étapes, le bâtiment G01 a été construit d'abord en forme de « L », puis de « U » et

enfin en carré parfait. Ses façades de 55 mètres de long entourent un patio intérieur.

Bâtiment après rénovation



Le chantier de rénovation s'est déployé autour de deux grands axes : l'isolation thermique de l'immeuble et la rénovation intérieure du deuxième et troisième étage du bâtiment. L'emménagement du nouveau locataire Owens-Illinois (O-I) a permis de moderniser une

partie du deuxième étage et l'entier du troisième, où des luminaires LED ont été installés. Le choix de ce type d'éclairage contribue à réduire de manière substantielle la consommation d'électricité. Le bâtiment est aujourd'hui équipé de brise-soleil sur les façades est, sud et ouest.

Informations techniques

Surface de plancher :

- 7 700 m² aux étages 1, 2 et 3,
- 3 086 m² au niveau 0.

Surface de la façade :

- 1 220 m² pour le patio,
- 3 236 m² pour l'extérieur.

Façades extérieures du bâtiment :

- Suppression et dépose des coursives en béton (couloir qui longe la façade et permet aux techniciens d'effectuer l'entretien extérieur du bâtiment) nécessaires à l'augmentation de l'épaisseur du rideau de façade. Maintien des consoles en acier et des porteurs verticaux qui soutiennent toute la structure ;
- Maintien des châssis-cadres et des éléments de contre-cœurs existants (coffrets placés sous les fenêtres à l'intérieur des locaux qui abritent le ventilo-convecteur, l'alimentation électrique et le câblage informatique) ;
- Elimination et dépose des stores solaires, des coulisseaux et des lambrequins (coffrets de protection des stores) ;
- Application d'un nouveau châssis de vitrage aluminium éloxé ;
- Nouveau vitrage avec un triple verre U 0,6 W/m²K réfléchissant ;
- Un vantail freiné (partie mobile du châssis des fenêtres) s'ouvrant à la française sur toute la hauteur pour 40% d'ouverture ;
- Isolation complémentaire en laine minérale d'une épaisseur de 160 mm en contre-cœur ;
- Nouveau parement de façade (partie apparente de la façade) réalisé avec un châssis en aluminium et un parement en tôle alu profilée ;
- Pose de coursives autoportantes (couloir qui longe la façade à l'extérieur du bâtiment) en profils acier ajourés linéaires, zingués au feu ;
- Dépose des vantaux existants munis d'une ouverture à guillotines et habillage des embrasures (pourtours des fenêtres) avec un profil en aluminium.

Brise-soleil de la façade extérieure :

- Pose de brise-soleil munis d'une partie supérieure fixe et d'une partie médiane mobile actionnées par une cellule électromécanique pilotée automatiquement via une centrale météo et un capteur d'ensoleillement placés sur le toit du bâtiment.

Façades du patio à l'intérieur du bâtiment :

- Maintien des châssis-cadres et éléments de contre-cœur existant ;
- Dépose des parements en aluminium (parties apparentes de la façade), des bacs, des stores solaires et des coulisseaux ;
- Application d'un nouveau châssis de vitrage aluminium éloxé ;
- Nouveau vitrage avec un triple verre U 0,6 W/m²K ;
- Un vantail freiné (partie mobile du châssis des fenêtres) s'ouvrant à la française sur toute la hauteur pour 40% d'ouverture ;
- Isolation complémentaire en laine minérale d'une épaisseur de 160 mm en contre-cœur ;
- Nouveau parement de façade (partie apparente de la façade) en tôle aluminium-bac-surface éloxée ;
- Dépose des vantaux existants munis d'une ouverture à guillotines et habillage des embrasures (pourtours des fenêtres) avec un profil en aluminium.

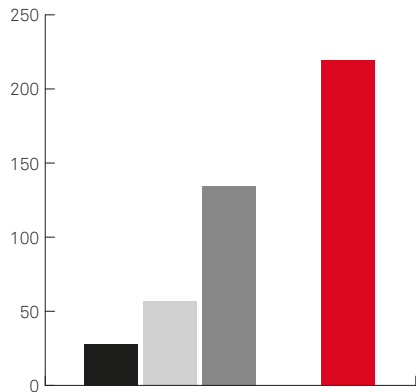
Stores à lamelles du patio :

- Pose de nouveaux stores à lamelles, actionnés par un système de pilotage automatique.

BILAN THERMIQUE AVANT RÉNOVATION

Sources thermiques (kWh/m²)

■ Internes ■ Solaires ■ Chauffage ■ Total

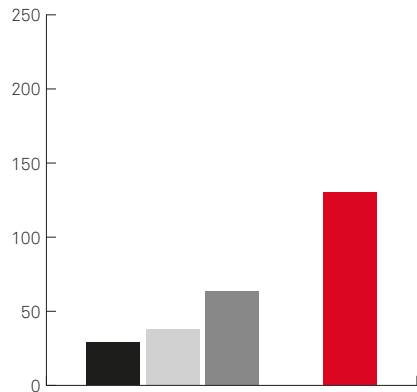


Rejets 27.0

BILAN THERMIQUE APRÈS RÉNOVATION

Sources thermiques (kWh/m²)

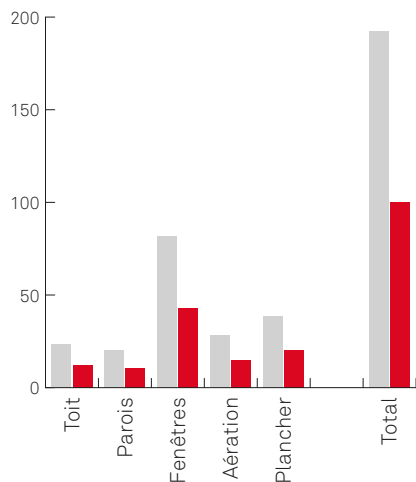
■ Internes ■ Solaires ■ Chauffage ■ Total



Rejets 22.8

Pertes thermiques (Avant rénovation)

■ kWh/m² ■ %



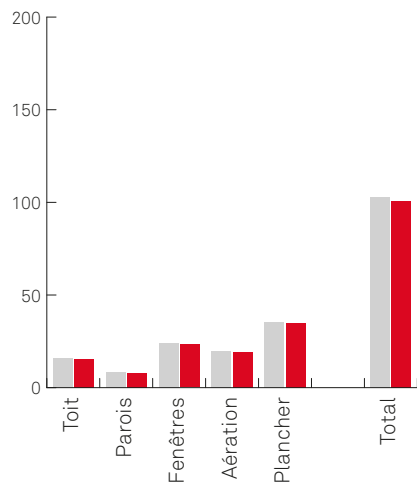
Dont ponts thermiques : 0
Dont ponts thermiques (sans pertes aération) : 0

Besoin de chaleur pour le chauffage 134.5 (kWh/m²) (Avant rénovation)

Les besoins en énergie pour le chauffage du bâtiment G01 s'élevaient à environ 1 300 000 kWh par année, soit l'équivalent de la consommation annuelle globale d'énergie de près de trente-cinq ménages.

Pertes thermiques (Après rénovation)

■ kWh/m² ■ %



Dont ponts thermiques : 2.7
Dont ponts thermiques (sans pertes aération) : 3.4

Besoin de chaleur pour le chauffage 61.0 (kWh/m²) (Après rénovation)

Près de 55% d'économie d'énergie seront désormais réalisés pour le chauffage du bâtiment G01. La consommation annuelle, calculée sur la base des travaux d'isolation thermique effectués sur les façades de l'immeuble, sera d'environ 590 000 kWh.

Des apprentis en séjour à l'étranger

Site de Mex, Lausanne

BOBST participe depuis quatre ans au programme de mobilité des apprentis Leonardo da Vinci lancé par l'Union européenne. Grâce à son ancrage international, le Groupe peut ouvrir chaque année des places de stage dans plusieurs de ses entités locales en Europe. Depuis 2011, dix automaticiens du site de Mex ont pris part à ce projet. Découvrir une nouvelle succursale de l'entreprise, perfectionner ses compétences linguistiques et apprendre à connaître d'autres cultures sont des expériences importantes que Mex a souhaité intégrer à la formation de base de ses jeunes professionnels.

Le programme Leonardo da Vinci

Dans le cadre de ce programme d'échange européen, entre deux et quatre apprentis quittent le site de Mex chaque automne pour un séjour de neuf mois (39 semaines) dans l'une des

succursales du Groupe, en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni. Ouvert uniquement aux apprentis automaticiens, cet échange se déroule durant la troisième année de leur formation. Parallèlement à leur travail en entreprise, les apprentis continuent leurs cours théoriques grâce à une cellule d'enseignement à distance mise en place par le Centre professionnel du Nord vaudois (CPN V) à Yverdon-les-Bains, les apprentis se connectent chaque semaine, via Skype, à une classe virtuelle animée par leurs professeurs en Suisse. Avec cette formule, ils reprennent leurs études en quatrième année à leur retour de stage et terminent leur formation en quatre ans comme leurs camarades. Les inscriptions et la gestion du programme Leonardo da Vinci sont assurées par le Centre de formation de BOBST à Mex. Pour financer leur séjour, les candidats reçoivent une bourse de La Fondation ch pour la collaboration confédérale. Durant leur stage, les apprentis continuent par ailleurs à être payés par l'entreprise.



Partir à l'étranger dans le cadre de sa formation. Un rêve devenu réalité pour Guy-Nicolas Rossier, 20 ans et Kim Fischer, 19 ans. Apprentis automaticiens de troisième année, ils sont partis en automne 2013 pour un séjour de neuf mois à Bielefeld, dans la succursale de BOBST au nord de l'Allemagne. A leur retour, ils ont repris leur travail à Mex et entamé leur dernière année d'apprentissage. Guy-Nicolas souhaite poursuivre sa formation et devenir technicien en systèmes industriels. Kim, quant à lui, désire voyager. Une fois son CFC en poche, il rejoindra le montage externe.

TABLEAUX DE BORD

Emissions de CO₂ énergétiques

La chute massive des émissions de CO₂ (-30%) est due avant tout à des conditions météorologiques particulièrement clémentes en Europe durant l'année 2014. En Suisse, par exemple, la température annuelle moyenne à Mex a augmenté de 1.5°C entre 2013 et 2014. Nous avons effectué plusieurs aménagements sur le site de San Giorgio en Italie pour diminuer sa consommation de gaz : changement de vitrages, remplacement d'anciens chauffe-eau par des modèles récents à condensation.

Déchets

La production totale de déchets a diminué de plus de 17%. Rapportée à la valeur ajoutée brute (VAB), la baisse avoisine les 20%. Une meilleure utilisation des matières et des stocks ont permis d'en limiter le volume. En 2013, la quantité de déchets avait augmenté, notamment en raison du projet TEAM, qui entre août 2011 et mars 2013 avait permis le rassemblement des deux sites de BOBST en un seul à Mex. Environ trois quarts des déchets produits en 2014 ont été recyclés (métaux 58%, papier-carton 16%).

Energie électrique

La consommation électrique par million de valeur ajoutée brute (VAB) a chuté d'environ 11%. Ce résultat encourageant est principalement dû à des mesures d'optimisation implantées sur plusieurs sites du Groupe : dans les domaines de l'éclairage par exemple et en sensibilisant le personnel aux bons comportements en matière d'usage de l'énergie. En baisse constante depuis plus de cinq années, la consommation électrique par employé se situe à 5 398 kWh.

Accidents professionnels

Le taux de gravité est un indicateur très sensible. Il mesure l'ampleur des accidents par le nombre d'heures de travail perdues par employé et peut être fortement influencé par un nombre restreint d'incidents. Ainsi, en 2014, son augmentation de 10.8% est imputable, avant tout, à l'accident grave d'un collaborateur survenu sur le chemin du travail. Durant la même période, le nombre d'accidents professionnels pour 1 000 employés a chuté de 14.1%.

Consommation d'eau

La consommation d'eau par personne est restée stable par rapport à l'année 2013. Sa diminution effective est proportionnelle à la baisse du nombre de collaborateurs au niveau du Groupe.

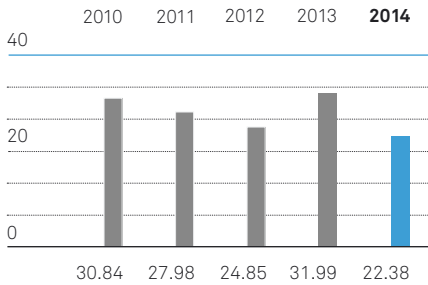
OBJECTIFS

En 2015, nous allons poursuivre le projet de développement et de déploiement de la stratégie énergétique. Dans un contexte économique très concurrentiel, il permettra de réduire nos impacts environnementaux et d'anticiper les défis liés à la transition énergétique.

Pour toute question sur le développement durable, vous pouvez adresser un message à : sustainable-development@bobst.com.

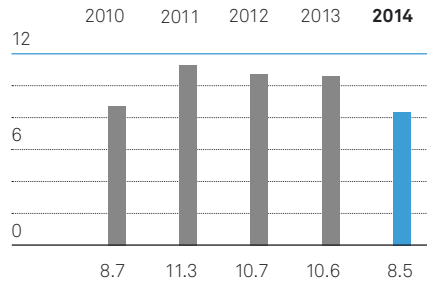
TABLEAUX DE BORD

Emissions de CO₂ énergétiques



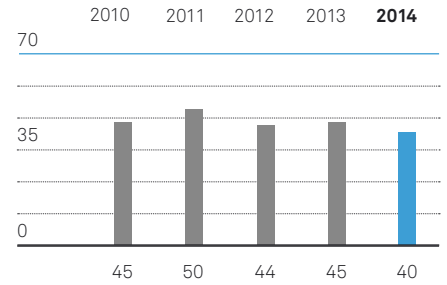
kg CO₂ par m² de surface.

Déchets



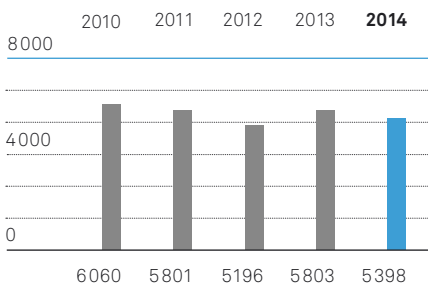
tonnes par mio VAB*.

Energie électrique



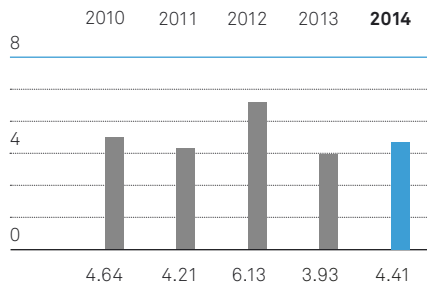
MWh par mio VAB*.

Energie électrique par employé



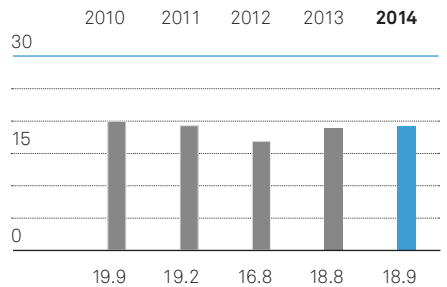
kWh par employé.

Accidents au travail



heures perdues par employé.

Consommation d'eau



m³ par personne.

* VAB (Valeur Ajoutée Brute).

Bobst Group SA

Case postale
CH-1001 Lausanne
Suisse
Tél. +41 21 621 21 11
Fax +41 21 621 20 70
www.bobst.com

Relations investisseurs

Tél. +41 21 621 25 60
Fax +41 21 621 20 69
E-mail: investors@bobst.com

Security symbols

SIX SWISS EXCHANGE : BOBNN ou 1268465
ISIN : CH0012684657
SIX Telekurs : BOBNN,4 ou 1268465,4
Bloomberg : BOBNN SW cliquer equity cliquer enter
Reuters : BOBNN.S

Publicité des participations

Bobst Group SA
Registre des actions
Case postale
CH-1001 Lausanne
Suisse
Fax +41 21 621 20 37

Adresses internet

<http://investors.bobst.com/documents> –
pour accéder aux Statuts de Bobst Group SA,
au Règlement d'organisation de Bobst Group SA,
au Code de conduite mondial pour l'employé et pour la conduite
des affaires, à la Charte de la politique du Groupe en matière de
santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
<http://investors.bobst.com/publications> –
pour accéder aux rapports annuels, profils annuels
et rapports sur le Développement Durable de Bobst Group SA.

